

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE MARANGE-SILVANGE
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 30 juin 2017

Conseillers élus : 15

Date de convocation : 22 juin 2017

En exercice : 15

Présents : 9

Pouvoirs : 5

Absents non excusés : 1

Absents excusés : 5

Etaient présents : Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Pascal JOLIOT ; M. Dominique WEYANT ; M. Christian FORFERT ; Mme Véronique THILL ; M. NEVEUX Claude ; M. Nicolas ROQUEL ; Mme Cindy DOS REIS ; Mme Roseline KLEIN BELLUCO ;

Etait absent non excusé M. Christian SCHMITZ;

Etaient absents excusés : Mme Julie LAFFAYE a donné pouvoir à Mme Cindy DOS REIS; Mme Enza BAROTTE a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Gérard IMBS a donné procuration M. Dominique WEYANT ; Mme FAVRE MONNET a donné pouvoir à M. Claude NEVEUX ; Mme Samira BEN SILMA a donné pouvoir à Mme Véronique THILL ;

Secrétaire de séance : Mme Véronique THILL ;

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 29 mai 2017.

Mme Le maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB 5.3-171/2017 : DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DES SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Après avoir mis en place le bureau électoral en application de l'article R133 du code électoral composé par le maire, ROUSSEAU Nathalie, les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir M. Claude NEVEUX, M. Christian FORFERT, Mme Cindy DOS REIS et M. Nicolas ROQUEL ; Le Maire a indiqué que conformément aux articles L284 et L286 du code électoral, le conseil municipal devait élire le cas échéant 3 délégués (et/ou délégués supplémentaires) et 3 suppléants.

Il est proposé au conseil municipal de :

- Procéder à l'élection des suppléants en vue de l'élection des sénateurs par un scrutin de liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité des suffrages le plus âgé des candidats est déclaré élu.



- 1 liste de candidat respectant les règles de parité ont été déposées avant l'ouverture du scrutin.

Sont candidats délégués et suppléants :

Liste représentée par Mme Nathalie ROUSSEAU ;

Délégués : Mme Nathalie ROUSSEAU, M. Pascal JOLIOT, Mme Enza BAROTTE ;

Suppléants : M. Dominique WEYANT, Mme Roseline KLEIN BELLUCO, M. Christian FORFERT ;

Après un vote à bulletin secret, et après avoir procédé au dépouillement sous le contrôle du bureau électoral, les résultats sont proclamés.

Sont élus selon la règle de calcul de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel :

- Liste présentée par Mme Nathalie ROUSSEAU :
suffrages obtenus soit : 12 POUR et 2 BLANCS

Par conséquent sont élus délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017 :

- Délégués : Mme Nathalie ROUSSEAU, M. Pascal JOLIOT, Mme Enza BAROTTE ;
- Suppléants : M. Dominique WEYANT, Mme Roseline KLEIN BELLUCO, M. Christian FORFERT ;

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture pour contrôle de la légalité le 03 juillet 2017 et sa publication le 03 juillet 2017 ;

Au registre suivent les signatures

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 03/07/2017

Mme Le Maire, N.ROUSSEAU,

